

Réponse globale de la direction

L'entente de financement du Fonds de biocarburants ProGen (FBPG) établit un cadre d'évaluation qui est utilisé par la Fondation pour faire le suivi des projets financés ainsi que des évaluations intermédiaires et finales du rendement de la Fondation qui permettent de déterminer si la Fondation atteint ses objectifs. Ce cadre est conforme aux normes d'évaluation et d'examen, à la raison d'être du Fonds, aux résultats prévus, aux étapes suivies pour atteindre les résultats prévus, aux objectifs précis, aux objectifs intermédiaires, aux stratégies, aux indicateurs de rendement et aux stratégies de mesure généralement reconnus. La Fondation accepte de rendre publiques trois évaluations intermédiaires à être effectuées par un tiers indépendant avant le 30 novembre 2012, le 30 novembre 2017 et le 30 novembre 2022, en plus de les publier sur le site Web de la Fondation et de les transmettre au gouvernement du Canada.

L'évaluation du Rapport sur la première évaluation intermédiaire du Fonds de biocarburants ProGen^{MC} a été réalisée selon un plan de projet revu par un comité consultatif composé de représentants des deux ministères de surveillance, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. Cette évaluation est maintenant terminée et a été examinée par la direction de la Fondation, puis approuvée par le Conseil d'administration. Le Rapport sur la première évaluation intermédiaire se fonde sur des entrevues personnelles avec des promoteurs, des équipes de projet et des représentants du gouvernement ainsi que des experts en investissement et du secteur. La direction de la Fondation est satisfaite des progrès et du rendement globaux mis en évidence par le Rapport sur la première évaluation intermédiaire. La Fondation répondra aux conclusions en apportant les modifications conformes à l'entente de financement qu'elle juge nécessaires et en les communiquant au gouvernement du Canada.

La pertinence du Fonds est confirmée :

- La nécessité du Fonds est incontestée parmi toutes les personnes clés interrogées.
- Tous s'entendent pour dire qu'aucun projet novateur de prochaine génération ne verra le jour sans le Fonds.
- Le Fonds de biocarburants ProGen^{MC} (FBPG) est encore plus nécessaire aujourd'hui en raison des marchés des actions et de la dette plus réfractaires aux risques compte tenu d'une incertitude économique généralisée.
- La stratégie en matière de carburants renouvelables demeure la politique gouvernementale.
- Le Fonds n'empiète pas sur d'autres initiatives provinciales ou fédérales.

Le rendement du Fonds est reconnu :

- Le processus d'établissement des étapes appliqué à la gestion de projet et à l'allocation du Fonds est reconnu comme étant le meilleur de sa catégorie.
- Le Fonds soutient financièrement diverses technologies pour atténuer le risque.
- La collaboration de la Fondation avec les candidats et les intervenants reçoit d'excellentes notes pour ce qui est d'exploiter judicieusement les possibilités et de faire reconnaître le leadership du Canada dans ce domaine.

Les réalisations et les résultats escomptés sont reconnus :

- Le FBPG^{MC} est bien connu dans la communauté des biocarburants et jouit d'une grande visibilité. Cependant, il « semble que ce ne soit pas le cas pour l'observateur occasionnel ».
- Les progrès en début d'année ont été lents dans tous les territoires et provinces en raison d'une industrie qui ne remplit pas ses promesses, qui n'est pas assez productive et qui est également ralentie par la crise financière.
- Le FBPG^{MC} pourrait être entièrement alloué, le Conseil ayant approuvé le financement de quatre projets en 2012 et la participation de la Fondation aux travaux de développement préliminaires. Actuellement, au

moins trois autres consortiums ont entamé des discussions avec la Fondation sur l'admissibilité au Fonds et d'autres pourraient suivre.

- « Ce financement précoce équivaut à 2,7 millions de dollars et l'acceptation finale de ces quatre projets représenterait 321 millions de dollars en financement du FBPG^{MC}. »
- Les progrès réalisés se comparent très favorablement à ceux du programme de bioraffinage du département de l'Énergie des États-Unis en ce qui a trait aux processus liés au Fonds et au niveau de préparation économique et technologique.
- L'étude coûts-avantages estime de façon très prudente à 218 millions de dollars les retombées pour la société qui passeront à 1,4 milliard de dollars grâce aux projets ultérieurs, ce qui est impressionnant si l'on considère le stade préliminaire d'exécution du Fonds.
- Le Fonds continue d'être géré dans le cadre d'exploitation défini dans l'entente de financement et, par conséquent, a la capacité d'allouer, d'engager et de distribuer les fonds selon le calendrier établi.

L'évaluateur tiers indépendant conclut que le Fonds de biocarburants ProGen^{MC} remplit bien son mandat, est pertinent, s'harmonise avec la politique gouvernementale, est bien administré et maintient le cap pour produire des avantages nets substantiels pour le Canada. La direction de la Fondation accepte les améliorations recommandées et collabore actuellement avec les intervenants clés, y compris des ministères, pour les mettre en application.

Réponse de la direction

Recommandation	Réponse de la direction	Fonctionnaire responsable / Échéance
<p>Viser un meilleur partage de l'information entre les ministères et le Fonds. Les ministères notent que l'absence de lien de dépendance du Fonds signifie qu'ils sont mal informés sur le secteur des biocarburants. Ils pourraient tirer profit de la compréhension approfondie du secteur des biocarburants acquise par le FBPG. Nous suggérons que les ministères et le Fonds établissent une relation plus ouverte qui permettrait aux ministères de profiter de l'expertise inégalée du Fonds en matière de biocarburants. Par exemple, les ministères pourraient inviter le Fonds à donner son avis sur des questions relatives au secteur des biocarburants et à prendre part, à titre de ressource, à des discussions sur les politiques qui comportent des considérations liées à ce secteur.</p>	<p>La Fondation accepte cette recommandation.</p> <p>Bien que la Fondation organise des réunions mensuelles avec tous les intervenants gouvernementaux ainsi que des réunions périodiques avec l'équipe responsable du dossier des biocarburants de Ressources naturelles Canada, elle reconnaît que des échanges plus fréquents avec le ministère seraient constructifs. À ces réunions, il est souhaitable de favoriser davantage la communication, ainsi qu'une meilleure intégration des ministères compétents comme Agriculture et Agroalimentaire Canada.</p> <p>La Fondation fera en sorte de participer, à titre de ressource, aux discussions sur les politiques qui comportent des considérations liées au secteur des biocarburants.</p>	<p>Présidente-directrice générale / Chef de l'exploitation</p> <p>Décembre 2012</p>

<p>Répondre aux préoccupations des promoteurs concernant des retards possibles dans les décisions prises par le Fonds aux différentes étapes. Ces préoccupations sont en grande partie hypothétiques, mais les exprimer à ce stade-ci permettrait d'y répondre sur-le-champ.</p>	<p>La Fondation accepte cette recommandation. Cependant, il faut souligner que la procédure actuelle permet aux candidats de s'inscrire en tout temps et, qu'à ce jour, aucun retard n'a été enregistré en raison des activités de la Fondation.</p> <p>Néanmoins, un plan de communications visant à répondre à cette préoccupation sera élaboré et inclus dans le processus d'établissement des étapes de la Fondation.</p>	<p>Chef de l'exploitation Mars 2013</p>
<p>Considérer des façons de clarifier les modalités de remboursement et la confirmation précoce du montant du financement qui sera alloué par le Fonds si le projet passe l'étape de la décision d'investissement finale (DIF). Ces deux facteurs doivent être pris en compte dans le processus de planification et d'approbation, mais, actuellement, les arrangements ne sont pas pris avant que le projet n'atteigne l'étape de DIF.</p>	<p>La Fondation accepte cette recommandation. Cependant, les modalités de remboursement sont clairement définies dans l'entente de financement. Les détails relatifs au moment où un projet est parvenu à l'étape du remboursement et au montant des versements sont propres à chaque projet et ne peuvent être déterminés tant que tous les paramètres du projet n'ont pas été fixés. Par conséquent, une certitude absolue ne peut pas être obtenue à l'étape à laquelle en sont les candidats.</p> <p>Néanmoins, un plan de communications visant à répondre à cette préoccupation sera élaboré et inclus dans le processus d'établissement des étapes de la Fondation.</p>	<p>Chef de l'exploitation / Haute direction Mars 2013</p>
<p>Considérer des façons de pallier le manque de notoriété du Fonds ou de compréhension des progrès accomplis.</p>	<p>Cette observation ne s'applique pas aux secteurs concernés de l'industrie qui connaissent bien et appuient le FBPG^{MC}. Le commentaire se rapporte à tout le travail entrepris par la Fondation et qu'on ne retrouve pas au sein du gouvernement. Par conséquent, la Fondation considère cette recommandation comme une responsabilité partagée avec le gouvernement et accueille volontiers des suggestions sur la manière d'informer la grande communauté gouvernementale.</p>	<p>Présidente-directrice générale / Chef de l'exploitation Date à déterminer</p>